



COMPTE-RENDU
Comité de la vie citoyenne
Réunion du 5 avril 2022
Salle polyvalente – Bibliothèque Raymond-Laberge
Début : 8 h 30 – Fin : 10 h 05

Étaient présent(e)s :

- Luc Daoust, conseiller District de Le Moyne (District 7)
- Arlène Bryant, conseillère District du Filgate (District 2)
- Mike Gendron, conseiller District de Lang (District 6)
- Diane Trahan, directrice de la Direction de la vie citoyenne
- Véronique Marcotte, bibliothécaire – service au public
- Philippe Marcoux, chef de la Division culture et projets spéciaux
- Nicholas Bleau, chef de la Division sports et plein air
- Élyse Dumoulin, chargée d'administration, Direction de la vie citoyenne

1- MOT DE BIENVENUE

Mme Marcotte souhaite la bienvenue aux membres du comité.

Afin que les membres du comité aient accès au document de suivi PTI via TEAMS, Mme Marcotte a fait parvenir une correspondance à M. Cahuaza, chef de la Division des technologies de l'information pour s'assurer que la situation soit rétablie rapidement.

2- REVISION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 22 FEVRIER 2022

Mme Marcotte s'assure que tous les membres du comité ont pris connaissance du compte-rendu de la réunion du 22 février. Tous affirment par la positive et n'ont aucun changement à apporter au document.

3- PRESENTATION DES GAM DU COMITE PLENIER DU 11 AVRIL 2022

a. Points de décision

- 2022-01-06136 : Acquisition de biens et de services pour **l'aménagement du local avant de la Bibliothèque Raymond-Laberge**
Mme Marcotte explique le projet d'aménagement du local avant de la bibliothèque qui sera transformé en espace d'animation pour les jeunes et qui permettra de mettre en valeur les différents programmes de la bibliothèque comme Biblio-Jeux.
- 2022-04-06137 : **Modification du règlement général G-058-21 établissant la tarification** pour l'utilisation des biens, des services et des activités de la Ville pour l'année 2022 – annexes VIII, XIV, XVI



M. Bleau explique en quoi consistent les modifications apportées.

M. Gendron se demande si un tarif spécial pour les organismes est prévu pour l'utilisation des plateaux du Sportplex. Cette information est à vérifier car plusieurs changements ont été effectués au cours des dernières années.

- 2022-04-06132 : **Nomination de M. Philippe Marcoux** à titre de mandataire pour les demandes de financement dans le cadre du 350^e anniversaire
M. Marcoux explique que cette nomination servira à gagner du temps pour les signatures des demandes de subventions dans le cadre des festivités du 350^e. Plusieurs activités seront offertes tout au long de l'année 2023, particulièrement au mois de septembre car c'est le mois de la création de la Seigneurie de Châteauguay, il y a 350 ans.
- 2022-04-06114 : demande de **reconnaissance de l'organisme Rugby Châteauguay**
M. Bleau présente l'organisme aux membres et indique que l'organisme a déposé tous les documents nécessaires à la demande de reconnaissance.
M. Gendron se demande à quel endroit pourra avoir lieu cette activité. M. Bleau indique que les vérifications auprès des organismes quant à l'utilisation des plateaux pour la prochaine saison permet de pratiquer ce sport au parc Georges-Étienne-Cartier.
- 2022-04-06112 : **Acquisition d'une console d'éclairage** avec équipements connexes (Fonds de roulement)
M. Marcoux explique que la console actuelle est en fin de vie et ne correspond plus aux standards actuels. Le processus en est actuellement aux demandes de soumission. L'ancienne console sera utilisée pour des événements extérieurs.
- 2022-04-06105 : Entente entre l'Association Héritage irlandais de Châteauguay de la Ville pour l'organisation des festivités de la **Fête du Canada** (2022-2023)
M. Marcoux explique que l'entente est actuellement au Service du greffe. L'entente prévoit un appui financier de 5000\$ plus 100 heures de technique de scène. La Ville est aussi en appui pour les feux d'artifices (s'ils ont lieu). L'organisme demande un suivi important de la part du technicien en loisirs.
- 2022-04-06104 : Entente avec Productions FGM Inc. pour l'organisation et la tenue de l'évènement « **Le Grand Poutinefest** »
M. Marcoux présente les détails de l'évènement qui aura lieu cet été au Parc Billings en raison des enjeux d'accessibilité et de stationnement. M. Marcoux explique que l'organisme rembourse les frais encourus par la Ville (ex. électriciens, techniciens). La contribution de la Ville consiste en l'organisation d'un concert.
M. Gendron propose fortement de signer un contrat sur 3 ans avec ce fournisseur et que cette activité se produise chaque année à la Fête Nationale. M. Marcoux s'assurera d'effectuer un suivi rapidement à cet effet.
- 2022-04-05987 : **Désignation d'un signataire** pour le **programme d'aide financière en développement des collections** des bibliothèques publiques autonomes (2022-2023)
Mme Marcotte explique que cette technicalité est nécessaire afin d'obtenir la subvention pour l'acquisition de documents pour la bibliothèque.

**b. Points d'information**

- Aucun

4- RAPPORT MENSUEL DE LA DIRECTION DE LA VIE CITOYENNE

Le rapport mensuel est présenté aux membres du conseil.

5- DOSSIERS VARIÉS VIE CITOYENNE

Tous les points suivants seront présentés au comité statutaire du 2 mai 2022.

a. Parcs et PTI 2023

M. Bleau explique que le montant de 1 million prévu en 2022 pour la réfection de parcs a été mis sur la glace, car aucune décision du Conseil n'a été prise à cet effet avant les élections. Comme les calendriers des contracteurs pour 2022 étaient déjà remplis à la fin de 2021, il ne sera pas possible de réaliser de parcs en 2022. Différentes propositions seront présentées au comité statutaire du 2 mai, par exemple :

- 1- Est-ce que le conseil désire reconduire le montant d'un million de dollars non-utilisé en 2022 en plus du montant identifié d'un million de dollars en 2023 pour un total de 2 millions de dollars en 2023?
- 2- Est-ce que le conseil préfère ne pas dépenser le montant d'un million de dollars identifié à l'année 2022 et investir uniquement le million de dollars identifié en 2023?

Le CISSMO offre les services d'experts en aménagement pour adapter des jeux pour les personnes handicapées.

M. Gendron désire tenir une rencontre avant le statutaire du 2 mai pour, entre autres, discuter du PTI 2023 et donner une orientation plus précise des prochains parcs à rénover. Le 25 ou 26 avril pourrait être retenu. M. Bleau annonce qu'il y aura la présentation du bilan des travaux à effectuer dans différents parcs pour le prochain PTI.

b. Gestaforme

Mme Trahan explique que l'entente est échue depuis le 31 décembre 2021. Mme Jacques, M. Bleau et Mme Trahan sont en négociation avec Gestaforme, la nouvelle entente sera soumise en mai – juin 2022.

c. Programme Omnisports

M. Patrick Lafleur, directeur général de Loisir et Sport Montérégie, sera présent au comité statutaire du 2 mai prochain pour présenter le programme avec M. Bleau.



Le programme Omnisports apporte une retombée directe suite à la candidature de Châteauguay aux Jeux du Québec. Les villes de Kahnawake, Ste-Martine, Léry et Beauharnois participent au programme, représentant deux MRC (Beauharnois – Salaberry et Roussillon) ainsi que la communauté autochtone. Ce programme consiste à initier les jeunes de 7 à 12 ans à différents sports, accompagner les participants au développement pour possiblement devenir des athlètes. Ce programme a aussi pour but de mettre en valeur les organismes sportifs de la ville de Châteauguay et de la région.

À même les inscriptions, des fonds seront prévus pour rémunérer les bénévoles, la Ville n'aura à investir aucune somme d'argent.

Des ententes intermunicipales sont prévues et une subvention de 11,500. \$ est offerte pour couvrir les différents frais reliés à la réalisation du programme. Le mois de septembre 2022 est visé pour le lancement du projet.

d. Mandat de 4,300 heures de glace

L'entente entre la Ville et les 4 organismes de glace est échue depuis 2016. L'entente est en cours de se conclure. La liste de participants des organismes permettra d'établir les bases de la nouvelle entente et les affectations des heures de glace.

e. Club de patinage de vitesse

Des discussions ont lieu actuellement avec M. Luc Chiasson, président du club de patinage de vitesse de la ville de St-Constant, pour négocier une entente entre la ville de Châteauguay et St-Constant.

En effet, comme le Centre Multisports n'a pas été conçu pour accueillir le matériel requis pour pratiquer ce sport et que la Ville de Saint-Constant s'apprête à construire un tout nouveau complexe sportif qui mettra en valeur le patinage de vitesse, une entente entre les deux villes est de mise, ce qui permettrait à Châteauguay de conserver les inscriptions de ses citoyens. Cette entente pourrait aussi inclure l'abolition des frais « non-résidents ».

En tout, le Club comporte 92 participants, dont 65 résidents de Châteauguay.

f. Navark

L'entente avec la Navark, navette Châteauguay – Lachine, prendra fin le 31 décembre 2022. La ville de Châteauguay est sollicitée par Lachine pour conserver ce service pour l'année 2023.

A titre informatif, 220 allers-retours sont effectués par saison. En moyenne, la navette comporte 24 passagers par voyage et 5,300 personnes profitent de ce service pour visiter et consommer dans chaque ville chaque été. Le coût est de 60,000 \$ par saison par ville. L'appel d'offres sera produit d'ici 2 à 3 mois.



g. **Belvédère**

Le ministère de l'Environnement permet d'aller de l'avant avec ce projet. Pour réaliser cette construction, un règlement d'emprunt de l'ordre de 950,000. \$ (montant maximum) devra être produit. Le devis sera revu afin de retirer les extras (fioritures) au projet.

h. **Négociation avec le IATSE (techniciens de scène)**

M. Marcoux explique que, comme présenté la veille aux membres du conseil, au maire et au directeur général, nous devons conserver nos employés techniciens de scène en modifiant le mandat de négociation. La Ville a besoin de ces employés pour réaliser sa programmation, faire le soutien aux organismes du milieu et pour assurer le service pour les locations privées.

La nouvelle offre sera présentée au groupe de syndiqués le 13 avril prochain.

VARIA

a. **Temple de la renommée**

M. Gendron exprime le souhait de déplacer les œuvres des personnes honorées par le passé dans les bâtiments pertinents selon leur reconnaissance. Par exemple, l'œuvre de Sylvie Léonard devrait être exposée au Centre culturel au lieu du Centre Multisports. L'exposition de ces plaques au Centre culturel demanderait cependant un certain réaménagement des lieux.

M. Gendron désire également que l'évènement « Temple de la renommée » se reproduise en 2023 et 2025. M. Marcoux répond à cette suggestion qu'un budget à cet effet devra être alloué car les sommes attribuées à cette activité ont été transférées pour honorer les bénévoles (repas des bénévoles durant 2 ans). Ces sommes ont ensuite été retirées des budgets de la Vie citoyenne.

b. **Présentation des employés de la vie citoyenne aux membres du conseil**

Lors des réunions de comité de la vie citoyenne, le nom de plusieurs employés de l'équipe de la Direction de la vie citoyenne sont reliés à plusieurs évènements et malheureusement, les membres du conseil municipal ne peuvent associer un visage aux noms. *M. Gendron propose de photographier chaque employé et indiquer leur fonction pour présenter l'équipe aux membres du conseil municipal qui est d'ailleurs composé de plusieurs nouveaux élus.*

c. **Embauches – inscriptions au programme Activ'été**

M. Daoust demande si la campagne de recrutement de personnel se passe bien pour l'opération du programme estival Activ'été car il est inquiet de voir le programme contingenté.

M. Marcoux assure que les entrevues vont bon train mais qu'il est prématuré d'envisager quoi que ce soit à ce jour.

**d. Parcs abîmés par les chiens**

Mme Trahan expose sa conversation avec Christian Cardinal, contremaître aux parcs, car certains citoyens y promènent leur chien sans laisse et abîment différents parcs de la Ville.

M. Gendron souligne qu'au parc Franco, une affiche installée permet aux chiens d'y errer et que l'affiche doit être retirée.

Une campagne de sensibilisation devra avoir lieu pour orienter les propriétaires de chiens vers les parcs canins.

Prochaine réunion : 3 mai 2022, salle polyvalente – Bibliothèque Raymond-Laberge